

Communiqué de l'Intersyndicale CGT-FSU-SUD



Besançon, 1^{er} juin 2018

A la suite de la demande de l'Assemblée Générale des Personnels du 16 mai, l'intersyndicale de l'Université de Franche-Comté, CGT, FSU et SUD, a rencontré, le 30 mai, le président J. Bahi, les équipes de direction de l'UFC et les directeurs-trices des UFR.

Un dialogue franc et vif a eu lieu entre les syndicats et principalement le président J. Bahi, le V.-P. F. Muyard, et les directeurs-trices de composantes présent-e-s.

Pour résumer, on peut dire que les équipes dirigeantes de l'UFC et des UFR assument les choix faits parce qu'« *il fallait bien mettre en place les réformes décidées par le gouvernement* » et que, vu l'urgence, chacun a essayé de faire de son mieux, en concertation avec les collègues ayant des responsabilités pédagogiques dans les départements.

Les syndicats demeurent opposés à cette réforme socialement inégalitaire, ainsi qu'aux choix d'application opérés par les UFR, de façon plus ou moins concertée selon les composantes. Ils regrettent que les conseils de gestion, et, parfois quelques départements, n'aient pas été consultés ou bien entendus.

Quand les départements de l'UFR SLHS avaient refusé de constituer des commissions de sélection, et puisque le président ne souhaitait pas que le Recteur se charge des classements, ce sont des commissions composées du V.-P. F. Muyard et de collègues proches de l'équipe présidentielle qui ont classé les vœux des lycéen-nes (arrêté en pièce jointe).

Nous avons eu communication des arrêtés définissant les capacités d'accueil (pièce jointe): il s'avère que les politiques de définition de ces capacités d'accueil, votées au CA du 16 janvier, ont été différentes selon les UFR: avec ou sans consultation des collègues, révisées ou non par les directeurs-trices des composantes, évaluées stratégiquement à la hausse ou bien à la baisse.

L'équipe du président s'est engagée à tirer et communiquer un bilan de cette première application de la loi, et déplore l'urgence, le manque d'informations, et le manque de moyens dédiés à cette réforme.

Le V.-P. F. Muyard annonce que des financements sont maintenant disponibles pour la mise en place de dispositifs de soutien, même lorsque l'option "OUI SI" n'a pas été retenue dans Parcoursup. Ainsi, il semblerait qu'une L1 en deux ans soit décidée à l'UFR ST. Pour les autres composantes, il va être demandé de mettre en place un repérage des étudiant-e-s en difficulté puis des dispositifs de soutien qui seront assurés par des vacataires et des contrats emploi étudiants. Il encourage les collègues à faire remonter les besoins à la direction des composantes.

Finalement, le président s'est engagé à rencontrer le personnel en Assemblée Générale à la rentrée 2018, pour répondre aux questions posées par Parcoursup et O.R.E. et pour faire un bilan de cette première application de la réforme.

Besançon, 1^{er} juin 2018,
L'intersyndicale CGT-FSU-SUD de l'UFC